

## UTILISATION DES LINGETTES DE CHLORHEXIDINE POUR LES SOINS D'HYGIÈNE AUX USAGERS PORTEURS DE MICRO-ORGANISMES MULTI-RÉSISTANTS

**Direction responsable** Direction générale adjointe - programme santé physique générale et spécialisée (DGA-PSPGS)

**Date d'entrée en vigueur** 2025-01-14

**Date de révision** Choisissez la date

**Période de validité (48 mois)**

### 1. Mise en contexte

- Le Service PCI promeut la culture de sécurité en réduisant les risques d'acquisition et de transmission d'infections nosocomiales auprès des usagers, des visiteurs et des travailleurs de la santé et ce, en améliorant les pratiques PCI lors des trajectoires de soins.
- Les principaux vecteurs de transmission sont les mains des travailleurs de la santé et cette transmission est accrue en présence de diarrhée, d'incontinence, de dispositifs invasifs et de plaies avec écoulements. (CINQ, 2018)
- Les usagers porteurs d'une bactérie multirésistante sont des réservoirs qui favorisent la transmission de cette bactérie à d'autres usagers.
- Les principales bactéries multirésistantes comportent : le SARM, l'ERV, les EPC incluant les BGNPC et les BGNMR autres que les EPC.
- Les entérobactéries font partie de la flore normale, en particulier au niveau intestinal, et se retrouvent dans les spécimens cliniques de toutes origines. (CINQ, 2018)
- Le gluconate de chlorhexidine (GCH) élimine les bactéries qui se retrouvent sur la surface de la peau et maintient une activité antimicrobienne prolongée qui dure 24 heures lorsque la peau n'est pas rincée. (Alserehi et al., 2018)
- Dans la gestion des bactéries multirésistantes, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ, 2018) recommande l'utilisation de produits contenant du GCH pour l'hygiène personnelle quotidienne des usagers, afin de diminuer la contamination et limiter la transmission de celles-ci.

### 2. Objectifs

L'objectif de la présente procédure est de :

- Encadrer l'utilisation des lingettes contenant de la chlorhexidine pour l'hygiène personnelle de l'usager porteur d'une bactérie multirésistante, afin de diminuer la contamination à la source et de contribuer à limiter la transmission.

### 3. Définition des termes

- BGNMR : Bacilles gram négatif multirésistant
- BGNPC : Bacilles gram négatif producteurs de carbapénémases
- Carbapénémases : Enzymes qui rendent inactifs les carbapénèmes et plusieurs autres classes d'antibiotiques
- EPC : Entérobactérie productrice de carbapénémases
- ERV : Entérocoque résistant à la vancomycine
- GCH : Gluconate de chlorhexidine
- PCI : Prévention et contrôle des infections
- PTI : Plan thérapeutique infirmier
- SARM : Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline

### 4. Champs d'application

#### 4.1 Intervenants concernés :

- Infirmiers(ères) et infirmiers(ères) auxiliaires du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- Conseillers(ères) en prévention et contrôle des infections du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

#### 4.2 Clientèle ou situations visées :

Les lingettes de chlorhexidine sont applicables dans les situations suivantes :

- Usager colonisé ou infecté par EPC (incluant les BGNPC);
- Usager porteur ERV présent sur une unité en éclosion majeure d'ERV;
- Usager colonisé ou infecté par *Candida auris*;
- Toute autre situation identifiée par le Service de PCI.

#### 4.3 Secteurs, programmes ou services visés

La présente procédure s'applique à toutes les installations de courte durée et de réadaptation du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

### 5. Contre-indications et limites

- Allergie connue ou suspectée au gluconate de chlorhexidine.
- Peau irritée ou non intacte (plaie), éviter tout contact avec les incisions.
- Usage externe seulement.
- Éviter tout contact avec les cheveux, les oreilles, le visage, les yeux et les zones muqueuses (lèvres, nez, bouche, anus, vagin et extrémité du pénis).
- Ne pas rincer ou laver la peau de l'utilisateur avec du savon après l'utilisation du GCH pour ne pas réduire l'efficacité de celui-ci.
- Utiliser avec prudence chez les nouveau-nés, particulièrement les prématurés : se référer au médecin traitant en tout temps. (L'utilisation de chlorhexidine 0,5%, 1% ou 2% peut être préférable selon l'âge.) (Russell et al., 2024)

## 6. Étapes

### 6.1 Étapes préalables

- Les lingettes de chlorhexidine sont fournies par le service d'approvisionnement selon les procédures locales
- L'équipe de soins utilise les lingettes de chlorhexidine lorsque l'utilisateur répond à :
  - L'une des indications mentionnées dans la section 4.2 « Champs d'application »
  - ET
  - Qu'il n'y a pas de contre-indications mentionnées dans la section 5 des « Contre-indications et limites »

### 6.2 Étapes exécutoires


- Procéder à l'identification sans équivoque de l'utilisateur;
- Utiliser les lingettes de chlorhexidine pour l'hygiène quotidienne de l'utilisateur selon la démarche indiquée ci-dessous ainsi que dans l'annexe B;
- Utiliser un paquet de 6 lingettes de chlorhexidine, une fois par jour.

#### 6.2.1 Si l'utilisateur a besoin d'un bain ou que la peau est visiblement souillée :

- Débuter par le bain ou l'hygiène personnelle avec l'eau et le savon.


#### 6.2.2 Avec le savon habituel, laver les zones suivantes :

1. Cheveux;
2. Visage;
3. Oreilles;
4. Région génitale.

	Attention ! Les lingettes de CGH ne doivent pas être appliquées sur ces zones indiquées précédemment.
	En cas de contact accidentel avec les yeux : rincez rapidement et abondamment à l'eau claire.

- Ensuite, utiliser les lingettes de GCH pour poursuivre l'hygiène de l'utilisateur.

#### 6.2.3 Utilisation des lingettes pour l'hygiène :

	Les lingettes peuvent être utilisées à la température ambiante ou réchauffées au micro-ondes durant maximum 30 secondes, selon les indications du fabricant, pour éviter le risque de brûlures si chauffées trop longtemps.
	Les lingettes sèches ne doivent pas être utilisées et doivent être jetées à la poubelle.

- Utiliser une lingette de GCH par zone et jeter la lingette après usage (annexe B)
  - Zone 1 : Cou, épaules et torse
  - Zone 2 : Les 2 bras et les 2 mains
  - Zone 3 : Ventre et aines (éviter la région génitale)
  - Zone 4 : Jambe et pied droit
  - Zone 5 : Jambe et pied gauche
  - Zone 6 : Arrière du cou, dos et finalement, fesses
- S'assurer que le produit sèche bien sur la peau, particulièrement dans les plis cutanés et régions plus humides.

#### **6.2.4 Pour les usagers porteurs d'un cathéter, d'un drain ou d'une stomie :**

- Garder le site couvert et nettoyer la peau au pourtour.

#### **6.2.5 Si une crème (hydratante ou sous ordonnance) doit être appliquée :**

- Celle-ci doit être appliquée après l'utilisation des lingettes de GCH et après que le produit a complètement séché.

### **6.3 Après l'hygiène personnelle de l'utilisateur :**

- Changer la jaquette et la literie complète de la chambre de l'utilisateur;
- Disposer des lingettes de GCH utilisées dans la poubelle;
- L'infirmière et/ou l'infirmière auxiliaire documente l'utilisation des lingettes de GCH dans les notes au dossier;
- L'infirmière ajuste le plan thérapeutique infirmier (PTI) au besoin.



Attention ! Les lingettes de CGH ne doivent **pas** être jetées dans les toilettes. Elles doivent être jetées dans la poubelle.

## **7. Rôles et responsabilités**

### **7.1 Service de PCI**

- Émettre des recommandations aux équipes de soins et de services selon l'analyse des situations à risque de compromettre la qualité et sécurité des soins.
- Assurer la mise en place des mesures de prévention et contrôle des infections selon l'analyse des situations à risque.
- Supporter les chefs de service en lien avec tout questionnement pouvant émaner de l'utilisation des produits.

### **7.2 Personnel infirmier**

- Déclarer toute situation à risque au Service de PCI.
- Mettre en place les recommandations du Service de PCI.

- Initier l'application de cette procédure suite à l'évaluation clinique et l'inscrire au PTI.
- Se référer au chef de service de l'unité si des difficultés ou des interrogations sont présentes.

### 7.3 Personnel autre qu'infirmier

- Appliquer le traitement selon l'évaluation clinique de l'infirmière et selon les étapes exécutoires libellées au point 6.2 (annexe B).

### 7.4 Chef de service des unités concernées

- S'assurer de l'application de la présente procédure dans son service.
- S'assurer de la disponibilité des produits utilisés sur l'unité.
- S'assurer que son personnel a reçu l'information nécessaire pour accomplir cette procédure.
- Supporter son personnel en lien avec tout questionnement pouvant émaner de l'utilisation des produits.

### 7.5 Direction de l'approvisionnement et de la logistique (DAL)

- S'assurer de la disponibilité du produit ou proposer une alternative autorisée advenant la non-disponibilité de celui-ci.

## 8. Ouvrages consultés

- Centers for Disease Control and Prevention (2019) Healthcare facilities-: Information about CRE <https://www.cdc.gov/hai/organisms/cre/cre-facilities.html>
- DePrez B., Schreeder C., Davidson S. (2019) Implementation of chlorhexidine gluconate bathing to reduce HAIs-: a nurse leader-led evidence-based practice change. *Nursing Management*, 13-17
- Sievert, D. (2011) Chlorhexidine gluconate bathing: Does it decrease hospital-acquired infections? *American journal of critical care*, Vol 20, No 2, 166-170
- Alserehi H. et al (2018) Chlorhexidine gluconate bathing practices and skin concentrations in intensive care unit patients. *American Journal of Infection Control*, 226-228
- Climo M.W. et al. (2013) Effect of Daily Chlorhexidine Bathing on Hospital-Acquired Infection. *The New England Journal of Medicine*, 533-542
- Kassakian S.Z. (2011) Impact of chlorhexidine bathing on hospital-acquired infections among general medical patients. *Infection Control and hospital Epidemiology*, Vol 32, No 3. 238-243
- Friedman, N. et al (2017) Carbapenem-Resistant Enterobacteriaceae-: A Strategic Roadmap for Infection Control and Hospital Epidemiology, Vol 38, No 5, 580-594
- Russell N. et al. (2024) Safety and efficacy of whole-body chlorhexidine gluconate cleansing with or without emollient in hospitalised neonates (NeoCHG): a multicentre, randomised, open-label, factorial pilot trial. *The Lancet*, Vol 69, March 2024, 1-13
- Comité sur les infections nosocomiales du Québec CINQ (2018) Mesures de prévention et de contrôle des entérobactéries productrices de carbapénémases dans les milieux de soins aigus, *INSPQ, Publication 2375, 19p.*
- Sage Products-: <https://sageproducts.com/pre-op-prep-cloths/>

## 9. Processus d'élaboration

### 9.1 Rédaction

Nom/Prénom	Titre/Fonction	Date
Naud, Alex-Sandra	Conseillère en prévention et contrôle des infections DGA-PSPGS	2024-05-10

### 9.2 Consultation/collaboration

Nom/Prénom	Titre/Fonction	Date
Jalbert, Sabrina	Conseillère cadre clinicienne en prévention et contrôle des infections (DGA-PSPGS)	2024-08-22
Maltais, Serge	Chargé d'utilisation sécuritaire des médicaments Département de pharmacie	2024-05-21
Gaudreau, Sylvie	Conseillère cadre clinicienne - Soutien et encadrement clinique Direction des soins infirmiers	2024-09-16
Catherine, Allard	Microbiologiste-Infectiologue	2025-03-10

### 9.3 Approbation

- Comité pharmacologique (si l'ordonnance implique l'utilisation de médicament)
- Comité des documents d'encadrement clinique et des formulaires
- Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

## 10. Processus d'adoption

Nom/Prénom	Signature	Titre/Fonction	Date
Boisvert, Annie	Document original signé	Directrice générale adjointe Programme santé physique générale et spécialisée	2025-01-14

## 11. Dispositions finales

### 11.1 Version antérieure

Non applicable.

### 11.2 Prochaine révision

La présente procédure doit faire l'objet d'une révision au plus tard dans les quatre (4) années suivant son entrée en vigueur.

## Annexe A - Historique des versions

Description	Auteur/Responsable	Date / Période
Création	Alex-Sandra Naud, Conseillère en prévention et contrôle des infections, (DGA-PSPGS) Sabrina Jalbert, Conseillère cadre clinicienne en prévention et contrôle des infections, (DGA-PSPGS) Catherine Allard, Microbiologiste-Infectiologue Serge Maltais, Chargé d'utilisation sécuritaire des médicaments (DSP) Sylvie Gaudreau, Conseillère cadre clinicienne – Soutien et encadrement clinique (DSI)	2025-01-09

## Annexe B - Aide-mémoire d'utilisation des lingettes de chlorhexidine

### PRODUIT

- Lingettes de gluconate de chlorhexidine 2% (paquet de 6 lingettes)
- 1 paquet de 6 lingettes à utiliser sur la peau 1 fois par jour lors de l'hygiène quotidienne

### CONTRE-INDICATIONS ET LIMITES

- Allergie connue ou suspectée au gluconate de chlorhexidine
- Peau irritée ou non intacte (plaie), éviter tout contact avec les incisions
- Usage externe seulement
- Éviter tout contact avec les cheveux, les oreilles, le visage, les yeux, et les zones muqueuses (lèvres, nez, bouche, anus, vagin et extrémité du pénis)
- Ne pas rincer ou laver la peau de l'usager avec du savon après l'utilisation du GCH
- Utilisation chez les nouveau-nés, particulièrement les prématurés (se référer au médecin traitant)

### ÉTAPES EXÉCUTOIRES

Utiliser un paquet de lingettes par usager, une fois par jour.

**Si l'usager a besoin d'un bain ou que la peau est visiblement souillée :**  
Débuter par le bain ou l'hygiène personnelle avec l'eau et le savon.

**Avec le savon habituel :** Laver les zones suivantes

- Cheveux
- Oreille
- Visage
- Région génitale
- ⚠ Ne pas appliquer les lingettes sur le visage, cuir chevelu et muqueuses

**Utiliser une lingette par zone** et jeter la lingette après usage  
(se référer au schéma ci-présent)

- Zone 1 : Cou, épaules et torse
- Zone 2 : Les 2 bras et les 2 mains
- Zone 3 : Ventre et aines (éviter la région génitale)
- Zone 4 : Jambe et pied droit
- Zone 5 : Jambe et pied gauche
- Zone 6 : Arrière du cou, dos et finalement, fesses

**S'assurer que la peau ait bien séché après l'application** (incluant les plis cutanés et régions plus humides)

**Pour les usagers porteurs d'un cathéter, d'un drain ou d'une stomie :**  
Garder le site couvert et nettoyer la peau au pourtour.

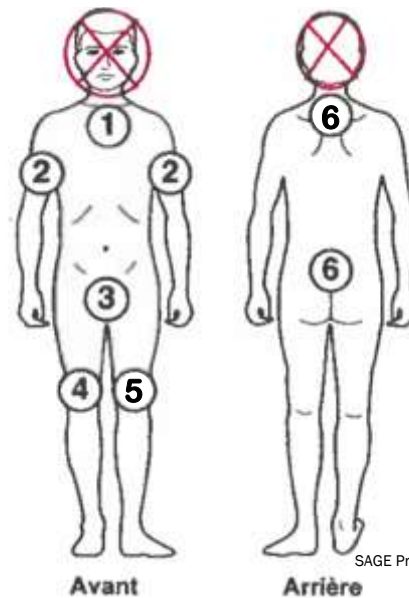
**Si une crème (hydratante ou sous ordonnance) doit être appliquée :**  
Celle-ci doit être appliquée après l'utilisation des lingettes de GCH et après que le produit a complètement séché.

**Après l'hygiène personnelle de l'usager** avec les lingettes :  
Changer la jaquette et la literie complète de la chambre de l'usager.



Les lingettes peuvent être utilisées à la température ambiante ou réchauffées au micro-ondes durant maximum 30 secondes, pour éviter le risque de brûlures

Les lingettes sèches ne doivent pas être utilisées et doivent être jetées à la poubelle



SAGE Products Inc

### Code de produit selon les milieux

Virtuo	4-1-16596
GRM Haute-Yamaska	1107393
GRM Pommerai	21171245
Magistra	02-6000223